



## Déclaration préalable au CSA local du Siège Du 29 janvier 2024

**Monsieur le directeur,  
Mesdames et Messieurs de la direction,  
Cher(e)s Collègues,**

Depuis le 20 octobre, les élus au CSA local du Siège ont été contraints de faire le choix de ne plus participer aux instances locales. Ils ont dénoncé des contournements de celles-ci parfois dus à une opacité sur les dossiers, des consultations ou informations *a posteriori* dans les évolutions d'organisation et les modifications des conditions de travail des personnels. Ils ont fait part du sentiment des élus de plus en plus fort d'être consultés pour la forme alors que tout est déjà acté ou mis en œuvre par la direction. Les élus de la CFDT-VNF ont revendiqué avant toute reprise une méthodologie claire afin de cadrer la façon dont doivent être menés une préfiguration, un projet d'expérimentation, de réorganisation ou d'évolution d'une organisation.

C'est en effet, après de multiples alertes pour lesquelles la direction était restée sourde que les élus de la CFDT-VNF en sont arrivés à ce point de rupture. Il appartient désormais à la direction de réunir les conditions qui permettent de sortir de cette situation de blocage. Nous avons fait des constats factuels, nous avons des attentes, nous avons fait des propositions et depuis plus de trois mois maintenant, la balle était dans le camp de la direction.

Après de multiples échanges sur le contenu de cette méthodologie, nous avons abouti ce matin à un accord. C'est un signal fort qui, nous l'espérons, marquera un changement dans la conduite du dialogue social mis à mal ces dernières années. Outre la rédaction de quelques lignes à l'initiative des élus, il appartient désormais à la direction de s'assurer du respect de celles-ci. Aucun contournement ne sera possible au risque de voir réapparaître et se généraliser à nouveau les mauvais réflexes.

Un débat de fond a eu lieu sur le fait que soient intégrées ou pas dans le dossier de consultation, dans le cadre d'un projet de réorganisation ou d'une évolution de celle-ci, les fiches de poste des personnels impactés significativement. L'objet ne sera pas de débattre sur chacune d'elles notamment de leur positionnement, le CSA local n'ayant pas la compétence de gérer les situations individuelles, mais de s'assurer qu'à l'heure de la consultation, les personnels auront eu connaissance de leur fiche de poste préalablement concertée, de leur positionnement et du fait qu'ils soient ou non bénéficiaires d'une mesure salariale de revalorisation.

Nous mettons en garde la direction sur le fait que la systématisation des changements non significatifs des fiches de poste ou des organisations ne doit pas conduire, sans consultation préalable, à une réorganisation collective de fond sur la durée.

Les élus de la CFDT-VNF proposent qu'une fois par an, les directions qui n'auraient pas eu l'occasion de présenter un dossier dans cette instance viennent faire le bilan des évolutions et des projets en cours et/ou à venir les concernant.

Les élus proposent à la direction de programmer un point de présentation sur la méthodologie appliquée pour la pesée des fiches de poste. A ce jour, celle-ci est totalement centralisée sans que grand monde ne comprenne la méthodologie employée ni l'organisation en place y compris au sein même de la famille RH. Si le CSA local n'a pas la compétence pour traiter des situations individuelles (compétences revenant à la Commission Carrières et Rémunérations, à la Commission des Droits des Salariés pour les salariés de droit privé ou à la CAP pour les agents de droit public) il est dans ses compétences de traiter des sujets collectifs liés directement ou indirectement à l'organisation des services et des conditions de travail.

Comme l'a formulé le DRH auprès des élus, nous formulons le vœu en cette période propice de début d'année que le dialogue social puisse reprendre, sur de bonnes bases. Cela a toujours été l'objectif des élus de la CFDT-VNF ! Un homme averti en valant deux, nous prévenons tout de même que le dialogue social avec la CFDT-VNF ne se fera pas à n'importe quel prix et qu'elle n'acceptera pas un dialogue de façade dans lequel les élus serviraient de caution. Ce n'est pas le mandat reçu par les personnels du siège et ce n'est pas le rôle qu'ils souhaitent tenir.

**Pour conclure positivement cette déclaration, nous saluons une nouvelle fois ce virage dans le dialogue social et nous serons au rendez-vous pour continuer de porter et défendre notre établissement et l'intérêt collectif des personnels du siège de VNF.**

Les élus CFDT-VNF  
Au CSA du siège